

## APPEL A CANDIDATURES

### Agent chargé d'étude pour l'amélioration des connaissances sur les lacs et laquets (H/F)

#### Au Parc national des Pyrénées

**MODALITES DE RECRUTEMENT : INTERIM**

**CATEGORIE : niveau A**

**POSTE A POURVOIR : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 2026 pour une durée maximale de 4 mois**

La date limite de réception des candidatures est fixée au dimanche 10 mai 2026.

#### **PRESENTATION DU PARC NATIONAL DES PYRENEES**

<https://www.pyrenees-parcnational.fr>

Le Parc national des Pyrénées, créé par le décret n° 67-265 du 23 mars 1967 est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique, de l'aménagement du territoire, des transports, de la ville et du logement. Il a pour mission de connaître et de préserver les patrimoines naturel, culturel et paysager de son territoire. Son action s'inscrit dans une démarche de développement durable. Il met également en œuvre des politiques d'accueil, de sensibilisation et d'accessibilité à tous les publics.

Le Parc national des Pyrénées est organisé en deux zones : la zone cœur (45000 hectares) réglementairement protégée et l'aire d'adhésion composée de soixante-sept communes et environ 40000 habitants où l'établissement met en œuvre un projet concerté de territoire en collaboration avec les collectivités locales.

L'établissement compte 72 agents permanents répartis entre le siège situé à Tarbes et les trois unités territoriale du Parc : vallée des Gaves, Béarn & vallée d'Aure.

#### **POSITIONNEMENT DU POSTE**

Le poste est placé au sein du service connaissance et gestion des patrimoines naturels du Parc national des Pyrénées sous l'autorité hiérarchique du Chef de service. L'action de l'agent chargé d'étude « lacs et laquets » est coordonnée par le chargé de missions « forêt et eau ».

Il est basé au siège du Parc national des Pyrénées à Tarbes. Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du territoire du Parc.

## CONTEXTE

Les milieux d'altitude ont longtemps été des entités considérées comme vierges d'impacts anthropiques. Leur topographie escarpée, leur éloignement et leur climat permettent la formation de masses d'eau très diversifiées et qui sont des points chauds écologiques, biogéochimiques et esthétiques. Dans les esprits, leur comblement et leur eutrophisation sont restés uniquement liés à des phénomènes naturels jusqu'à la deuxième moitié du vingtième siècle (Sannié 1953) avant qu'apparaisse une prise de conscience collective sur les nombreuses pressions subies par ces écosystèmes.

Bien que situés en tête de bassin, les lacs de haute montagne restent soumis à différentes pressions anthropiques (hydroélectricité, pastoralisme, pollution atmosphérique, introduction de poissons...). Ils sont également particulièrement recherchés et fréquentés pour diverses activités touristiques, sportives ou de loisirs. L'activité halieutique est ainsi très présente sur la chaîne pyrénéenne. Les lacs de haute montagne, naturellement apiscicoles dans la grande majorité des cas, ont fait l'objet d'introductions de poissons (salmonidés, vairons) particulièrement depuis la fin du XIXe. Ces empoisonnements n'ont pas été sans conséquence sur le fonctionnement et la richesse de ces écosystèmes, devenant de nos jours une des menaces majeures sur cet écosystème. Les lacs pyrénéens hébergent une biodiversité spécifique et cependant mal connue notamment en raison des conditions d'accès (marche d'approche et milieu aquatique). Des investigations étaient nécessaires pour que des programmes de conservation et/ou de gestion sur la faune et la flore des lacs puissent être envisagés.

Entre 2015 et 2018, Le Parc national des Pyrénées a notamment participé à un projet pyrénéen transfrontalier (le programme Green : Gestion et mise en réseau des espaces naturels) aux côtés d'autres partenaires pour améliorer la connaissance sur l'état écologique et la biodiversité sur ces milieux lacustres. Ce programme a été l'occasion pour le Parc national des Pyrénées de tester également une action de gestion sur des lacs de montagne avec le désempoisonnement de pièces d'eau pour retrouver un état apiscicole.

Ces premiers travaux ont mis en avant le manque de connaissances sur les pièces d'eau du territoire du Parc national des Pyrénées avec près de 1800 lacs et laquets identifiés dont 830 en zone cœur de parc. Depuis 2023, le Parc national met en œuvre un diagnostic simplifié de ces pièces d'eau pour avoir une meilleure connaissance des enjeux présents sur ces pièces d'eau et identifier des actions de gestion pour restaurer ces milieux spécifiques et sensibles.

Dans la continuité des travaux menés sur ces milieux, le Parc national des Pyrénées s'est associé au Conservatoire Botanique Midi-Pyrénées et Pyrénées et au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie pour poursuivre ce travail au travers du Projet collaboratif « Lacustris ». Il a pour objectifs, dans la dynamique instituée au sein du GIS Lacs des Pyrénées, de permettre des actions de conservation des écosystèmes lacustres. Le projet vise à consolider le cadre scientifique et technique de ces actions en fournissant des référentiels et des retours d'expériences. Il s'articule suivant trois axes :

- (1) consolider les connaissances et les référentiels scientifiques et naturalistes nécessaires et préalables à la mise en œuvre d'actions de conservation maîtrisée,
- (2) expérimenter de nouvelles actions de gestion pour une amélioration de l'état de conservation des lacs de montagne dans les Pyrénées.

(3) communiquer sur la fragilité de ces écosystèmes et leur vulnérabilité face aux pressions anthropiques malgré une perception d'immuabilité de ces lacs par le grand public

## **MISSIONS**

Pour la première année de mise en œuvre du programme Lacustris au sein du Parc national des Pyrénées, l'établissement souhaite poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années avec une vacation de 4 mois.

Par ailleurs, dans le cadre du projet, une action spécifique à la Réserve naturelle nationale du Néouvielle est envisagée. La gestion de cette réserve est déléguée au Parc national des Pyrénées. Ce site est connu pour ces lacs d'altitude et leur richesse. Ce territoire a bénéficié de l'implantation du Laboratoire d'Orédon à l'après-guerre qui a permis de nombreuses études sur ce site et particulièrement sur les milieux aquatiques et les lacs. L'objectif serait de refaire un inventaire sur la base des travaux menés 70 ans auparavant pour voir les évolutions de ces milieux au niveau biodiversité avec l'organisation d'un camp d'observations multi compétences.

Ainsi, dans le cadre de ce programme Lacustris, la mission consistera en :

- Poursuivre l'amélioration des connaissances sur les pièces d'eau du territoire par la mise en œuvre du diagnostic simplifié des pièces d'eau sur des bassins versants à enjeux pour compléter les données existantes,
- Identifier sur ces bassins des actions de gestion susceptibles d'être mise en place pour les années à venir.
- Préparer l'organisation d'un camp naturaliste sur le Néouvielle en 2027 en collaboration avec la conservatrice de la réserve, le CBNPMP et le CENO avec notamment :
  - Réaliser la synthèse des protocoles existants dans la bibliographie,
  - Identifier et prendre contact avec les experts connus susceptibles d'être mobilisés sur l'évènement
  - Identifier et planifier les possibilités d'intervention sur le terrain en 2027

## **COMPETENCES**

- Connaissance technique en matière d'écologie des milieux lacustres
- Connaissances en matière de biodiversité aquatique (flore, amphibiens, poissons, odonates...)
- Bonne condition physique indispensable et capacité de déplacement en montagne, y compris hors sentier
- Bonnes capacités relationnelles, de rédaction et de synthèse
- Maîtrise des outils géomatiques (QGIS)
- Maîtrise des outils informatiques de bureautique classique
- Faire preuve de rigueur, professionnalisme et autonomie.

## **DIPLOMES, EXPERIENCES & NIVEAU de FORMATION**

Diplôme Bac + 3 à Bac + 5 avec base scientifique dans le domaine des milieux aquatiques.  
Permis B indispensable.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Mise à disposition d'un ordinateur portable, d'un smartphone avec un bureau au sein du siège de l'établissement,

- Mise à disposition d'un équipement scientifique (*GPS, conductimètre...*),
- Mise à disposition d'un équipement technique (*chaussures de montagne, sac à dos...*),
- Mise à disposition du parc de véhicules administratifs disponibles pour les agents du siège.

## CONDITIONS D'ACCUEIL & DE GRATIFICATION

- le recrutement et la rémunération sont réalisés par une agence de travail temporaire – prestataire du Parc national des Pyrénées ;
- la rémunération se fait sur la base de la valeur ad minima du SMIG au 1<sup>er</sup> janvier 2026,
- la rémunération est calculée sur la base d'un salaire brut mensuel de 2 087.26 € sur une base de 35 heures par semaine ;
- l'hébergement et la restauration des agents intérimaires n'est pas prise en charge et relève de leur responsabilité ;
- le responsable hiérarchique est le chef du service Connaissance et Gestion des Patrimoines du Parc national des Pyrénées.

## MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature comprenant un curriculum vitae détaillé & une lettre de motivation sera adressé par voie électronique à [sophia.munro@pyrenees-parcnational.fr](mailto:sophia.munro@pyrenees-parcnational.fr)

Pour toute demande de renseignements techniques : [sylvain.rollet@pyrenees-parcnational.fr](mailto:sylvain.rollet@pyrenees-parcnational.fr)  
Chargé de mission « forêt et eau » au service connaissance et gestion des patrimoines du Parc national des Pyrénées.

La date limite de réception des candidatures est fixée au : dimanche 10 mai 2026